

14 & 18 Janvier 2021

Format webinaire

#CONFERASMUS



Conférence Erasmus + : bilan et perspectives

Synthèse

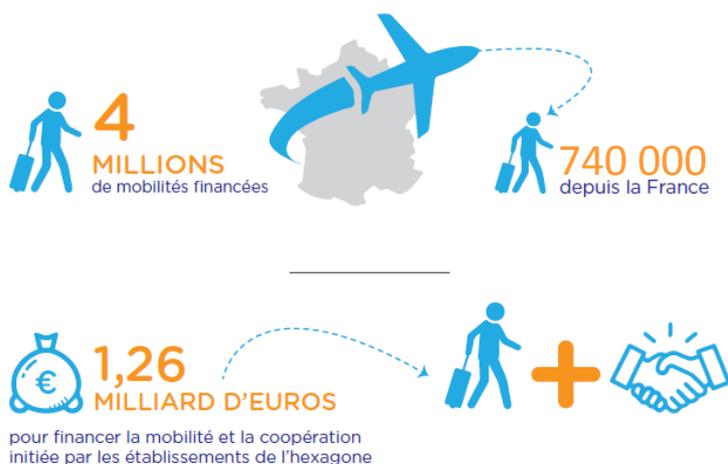
Avec la participation de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport

Bilan du programme 2014-2020



Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation souligne le « formidable travail assuré par la cellule de veille qui a été rapidement mise en place » pour faire face à la crise sanitaire et pour répondre aux problématiques des porteurs de projets et des participants, dont les jeunes, durement impactés par la crise. Ce soutien a été mené de concert avec l'ensemble de la « communauté d'action » du programme qui regroupe la Commission européenne, les autres agences nationales Erasmus+ et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Mathieu Roumegous, directeur de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, salue « la flexibilité de la Commission européenne pour que les projets puissent être décalés », « l'adaptation des agences avec davantage d'activités en ligne et un accompagnement renforcé des porteurs de projets » et celle « des porteurs qui ont adapté leur projet sur la forme et sur le fond, en utilisant les outils numériques et en organisant des activités virtuelles ».





Malgré le contexte, les candidatures aux appels à projets 2020 ont été plus nombreuses.

Côté bilan, c'est surtout l'ouverture à un public plus nombreux et plus large qui marquera la période 2014-2020. « Erasmus + s'adresse à tous les jeunes, quel que soit leur statut ou leur diplôme. On entend souvent une information selon laquelle Erasmus est réservé à une élite. C'est faux ! Tous les jeunes peuvent vivre une expérience interculturelle et s'ouvrir à l'Europe et au monde », insiste Mathieu Roumegous. Une ouverture également soulignée par Laure Coudret-Laut : « des publics plus nombreux, une diversité de destinations et un vrai travail sur la formation professionnelle, avec des mobilités de longue durée pour les apprentis ».

Côté innovation, Laure Coudret-Laut rappelle deux « expérimentations très innovantes » que le programme 2014-2020 a permis de lancer : [les universités européennes](#) qui sont

« une innovation permettant de réfléchir à une nouvelle forme de gouvernance dans les universités et offrant aux étudiants l'opportunité de parcourir l'Europe dans le cadre de leur formation » et [les centres d'excellence professionnelle](#).

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'académie d'Aix-Marseille qui sont très engagées dans le programme Erasmus +, **Bernard Beignier** insiste sur un chiffre important : « 75 % des élèves des lycées professionnels qui ont participé à une mobilité Erasmus + poursuivent leurs études après le bac ». Il compare : « seul un quart de ceux qui ne sont pas partis suivent des études supérieures ». « La mobilité internationale enclenche une mobilité des esprits », conclut-il.

« La mobilité internationale enclenche une mobilité des esprits »

Bernard Beignier, recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'académie d'Aix-Marseille



Erasmus + et le BREXIT

A partir de 2021, le Royaume-Uni n'est plus un pays membre du programme Erasmus + : il devient un pays partenaire.

Du côté des deux Agences Erasmus+ France, il est précisé que les mobilités vers ou au départ du Royaume-Uni prévues dans le cadre de projets financés par le programme 2014-2020 seront possibles jusqu'en 2023. Des coûts supplémentaires liés aux démarches nécessaires pour l'obtention d'un Visa et à la souscription d'assurances santé seront toutefois à prévoir.

Ces échanges resteront à la marge puisque les porteurs de projets ont anticipé le Brexit en suivant les recommandations qui leur avaient été données et ont développé des partenariats avec d'autres acteurs issus des pays de l'Europe centrale ou du nord de l'Europe par exemple.

« On entend souvent une information selon laquelle Erasmus est réservé à une élite. C'est faux ! »

Mathieu Roumegous, directeur de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport

« Erasmus + n'était déjà pas réservé qu'aux étudiants et il le sera encore moins dans la nouvelle programmation »

Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation



Nouvelles perspectives et défis pour Erasmus + 2021-2027

Thémis Christophidou, directrice générale de la DG Education, Jeunesse, Sport et Culture de la Commission européenne se félicite des « négociations politiques » menées et de l'obtention d'un « financement de 26 milliards d'euros pour la nouvelle période » du programme Erasmus +. « C'est un quasi doublement de l'enveloppe », précise-t-elle.

« 26 milliards d'euros pour la nouvelle période [...] c'est un quasi doublement de l'enveloppe »

Thémis Christophidou, directrice générale de la DG Education, Jeunesse, Sport et Culture de la Commission européenne



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports applaudit aussi l'augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée au nouveau programme. Selon lui, « investir dans Erasmus +, c'est investir dans une Europe qui met l'éducation et les jeunes au cœur du projet ». Il affirme qu'il s'agit là du « programme emblématique d'une Europe réelle, concrète ». « C'est elle qui sera le ciment de l'espace européen, comme le Président Emmanuel Macron l'a appelé de ses vœux dès 2017 », rappelle-t-il.



« Investir dans Erasmus +, c'est investir dans une Europe qui met l'éducation et les jeunes au cœur du projet »

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Thémis Christophidou détaille les modalités du nouveau programme :

- « plus inclusif pour ceux qui ont moins d'opportunités » ;
- « plus accessible pour les petites organisations et pour les organismes nouveaux dans le programme » ;
- « plus innovant et plus tourné vers l'avenir ».

Toute la palette d'activités de mobilité et de partenariat qu'offrait le programme 2014-2020 est conservée dans le programme 2021-2027. Côté nouveautés, si les étudiants n'étaient déjà plus les seuls à bénéficier d'Erasmus +, le développement des mobilités des élèves de l'enseignement scolaire fait

partie des nouvelles opportunités du programme 2021-2027.

Jean-Michel Blanquer annonce avec entrain que de nouvelles dynamiques vont par ailleurs pouvoir être instituées grâce au programme Erasmus +, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants : « Les académies Erasmus des enseignants, auxquelles je tiens particulièrement, seront au cœur de la démarche, dès cette année. Elles permettront de créer un réseau d'instituts européens de formation des professeurs. (...) Imaginons une Europe où tous les professeurs ont eu une expérience dans un autre pays européen avec les particularités d'un autre système scolaire. Ce sera formidable pour tout le monde ! »

+	<p>Le nouveau programme 2021-2027 accompagne la transition environnementale et la transformation numérique.</p> <p>Les projets d'éducation au développement durable et les projets d'éducation au numérique qui seront déposés recevront une attention particulière et les mobilités plus responsables seront mieux soutenues.</p>
----------	--



« Le programme Erasmus + est taillé pour ces nouveaux enjeux du XXI^{ème} siècle »

Laurence Farreng,
eurodéputée

Laurence Farreng, eurodéputée française et membre de la Commission de la culture et de l'éducation, est rapporteur du « [rapport sur les mesures efficaces pour rendre plus écologiques les programmes Erasmus + et Europe Creative, ainsi que le Corps européen de Solidarité](#) ». Elle se réjouit de « l'union sacrée autour de l'importance et de la sanctuarisation de ce programme » dont ont fait preuve les instances et les acteurs qui ont pris part aux discussions relatives au budget du nouvel Erasmus +. Selon elle, il s'agit d'un

« investissement stratégique » favorable aux « personnes ayant moins d'opportunités pour des raisons sociales, géographiques ou de handicap » et plus largement à tous les citoyens : « Tout le monde, tout au long de sa vie, va avoir ce besoin de monter en compétences sur les questions du numérique et de l'environnement. Le programme Erasmus + est taillé pour ces nouveaux enjeux du XXI^{ème} siècle, mais aussi pour aider à la reprise économique ».



Erasmus + 2021-2027 : nouvel élan et nouvelles opportunités

Présentation des éléments communs aux six secteurs du programme par :

- **Audrey Macé-Rousseau**, directrice du département promotion de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation ;
- **Lionel Cléménçon**, responsable du pôle promotion de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et formation professionnels, et de l'éducation des adultes au sein de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation ;
- **Jérémy Trémolières**, chef du pôle projets Erasmus + de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport.



Le nouveau programme se veut plus ouvert, plus responsable et plus ambitieux.

L'architecture du programme, structurée autour de trois actions clés, n'a pas changé :

- Action clé 1 : vivre une **mobilité** pour se former, étudier, observer ou échanger des pratiques ;
- Action clé 2 : travailler avec des partenaires (**partenariats** pour le développement d'innovations ou pour l'échange de bonnes pratiques) ;
- Action clé 3 : monter des **projets structurants** qui soutiennent la réforme des politiques publiques en matière d'éducation, de formation ou de jeunesse.

+	Nouveau public visé par le programme 2021-2027 : les adultes peu ou pas qualifiés.
---	--

Action clé 1 :

+	<p>ACCREDITATION ERASMUS +</p> <p>Déjà en vigueur dans le secteur de l'enseignement supérieur avec les chartes ECHE, la démarche s'étend dorénavant aux secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'éducation des adultes et de la jeunesse. Elle devient la modalité presque exclusive pour accéder à l'action clé 1.</p> <p>L'objectif ? Sécuriser les porteurs de projets de mobilité sur toute la période du nouveau programme, en leur garantissant un accès simplifié aux enveloppes budgétaires et un financement au plus près de leurs besoins.</p> <p>La demande d'accréditation peut être faite à titre « individuel », c'est-à-dire pour une structure, ou bien à titre « collectif », c'est-à-dire pour un consortium regroupant plusieurs organismes.</p> <p>Le nouvel Erasmus + prévoit beaucoup plus de souplesse pour les consortiums qui ont dorénavant la possibilité d'évoluer tout au long de la période du programme, en ajoutant par exemple de nouveaux membres.</p>
----------	---



La tendance est de combiner mobilité physique et mobilité virtuelle. La mobilité virtuelle n'a pas vocation à remplacer la mobilité physique mais plutôt à la compléter en intervenant dans la phase de préparation ou bien après la mobilité, pour capitaliser et renforcer les compétences nouvellement acquises.

+	<p>Possibilité de financer des visites préparatoires pour préparer les projets de mobilité.</p> <p>Il existe une ligne budgétaire pour le financement des coûts supplémentaires liés à la mobilité des personnes à besoins particuliers (comme par exemple, la mobilité des accompagnants de type AESH).</p>
----------	--

+	<p>Forfait transport abondé si le mode de transport choisi est plus respectueux de l'environnement : bus, covoiturage ou train.</p>
----------	---

+	<p>NOUVEAUTÉS 2021-2027</p> <p>Les projets courts de mobilité (<i>short term mobility project</i>) vont favoriser l'accès au programme à des structures qui n'ont encore jamais participé à Erasmus + en leur permettant de débiter par des projets de courte durée (de 6 à 12 mois) et de petite taille (30 mobilités maximum).</p>
----------	--

Action clé 2 :

L'action soutient les activités de coopération menées autour d'une thématique commune entre acteurs de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport (CFA, associations, collectivités territoriales, universités...). Les projets financés doivent impliquer au minimum trois organisations issues de trois pays membres du programme pour une durée de 1 à 3 ans.

Les **universités européennes** (action alliances de la connaissance) visent à créer des réseaux d'excellence associant des acteurs européens de l'enseignement supérieur et de la recherche. Leurs objectifs : délivrer des diplômes conjoints, favoriser la coopération entre enseignement et recherche, et rendre compétitif l'espace européen de l'enseignement supérieur. Lancées en 2019, elles aspirent à se développer davantage sous le nouveau programme.

+	<p>NOUVEAUTÉS 2021-2027</p> <p>Les projets de partenariat de petite échelle (<i>small scale</i>) vont favoriser l'accès à Erasmus + à des structures qui n'ont encore jamais participé au programme en leur permettant de débiter par des projets bilatéraux de courte durée (un seul partenaire issu d'un autre pays membre du programme).</p>
----------	---

Action clé 3

Les activités Jean Monnet s'ouvrent au secteur de l'enseignement scolaire afin de développer des contenus de formation et des outils d'enseignement sur l'Union européenne, et de favoriser les échanges entre enseignants. Elles accompagneront le développement des académies Erasmus des enseignants (*teacher academy*) en faveur de la mobilité européenne des enseignants et futurs enseignants.

L'action **centres d'excellence professionnelle** vise à soutenir le développement de plateformes de coopération transnationale. Son objectif ? Favoriser la collaboration entre des centres européens de formation qui partagent un intérêt commun pour des activités ou des secteurs spécifiques, comme l'aéronautique ou le tourisme, et permettre la mise au point d'approches innovantes capables de relever des défis d'envergure (transformation numérique, changement climatique, intelligence artificielle...). Lancée en 2020, à la fin du précédent programme, elle aspire à prendre son essor pendant la période 2021-2027.

Zoom sur la nouvelle plateforme EUROPASS

Marielle Gaudin, chargée de développement Europass à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, résume les fonctionnalités de la nouvelle plateforme Europass :



- gratuite ;
- disponible en 29 langues et dans 35 pays ;
- connectée à la base de données EURES. Géré par la Commission européenne, ce portail européen recense plus de 2,5 millions d'offres d'emplois et valorise déjà près de 800 000 CV.

Lancée en 2020, la [plateforme Europass](#) permet de créer son profil (démarche de portfolio), de donner de la visibilité à sa démarche (recherche de stage ou d'emploi), de générer automatiquement son CV et d'être alerté sur les opportunités d'emploi ou de stage, en France et en Europe.

+	<p>NOUVEAUTÉS 2021-2027</p> <p>Europass permet déjà d'auto-évaluer ses compétences en langues et elle offrira bientôt le même service pour les compétences numériques.</p> <p>Fin 2021, nouvelle fonctionnalité Europass : les organismes d'enseignement et de formation pourront délivrer à leurs apprenants un justificatif numérique décrivant les acquis d'apprentissage.</p>
----------	--



S'informer pour bien débiter avec Erasmus + 2021-2027



Conseils pour se lancer dans les volets éducation et formation du programme dispensés par :

- **Laura Rodriguez**, chargée de promotion enseignement scolaire à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation ;
- **Aude Richard**, chargée de promotion enseignement supérieur à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

1/ S'informer → 2/ Définir son projet → 3/ Candidater

1/ S'informer

- Consulter le [site de l'Agence](#) ;
- Visionner les différentes vidéos de présentation du programme et de ses dispositifs sur la [chaîne Youtube de l'Agence](#) ;
- [S'inscrire à l'infolettre](#) de l'Agence et à ses comptes [Twitter](#) et [Facebook](#) pour être informé de l'actualité du programme ;
- Connaitre le calendrier de dépôt des dossiers (consultable sur la [plateforme Penelope](#)) ;
- S'inspirer des autres projets Erasmus + consultables sur :
 - le site de l'Agence, rubriques [galerie de projets](#) ou [résultats de projets](#) ;
 - la [plateforme européenne](#) des projets Erasmus + ;
 - [la chaîne Youtube Generation Erasmus](#).



Le guide du programme Erasmus +, à paraître fin mars 2021, est le document de référence pour tous les porteurs de projets.

+	Il est possible de déposer plusieurs candidatures lors d'un même appel à propositions pour des projets travaillant sur des thématiques et des publics différents.
----------	---

+	Engager sa structure dans une stratégie d'ouverture internationale nécessite de mobiliser une équipe dans le pilotage du projet.
----------	--

2/ Définir son projet

Il est nécessaire de se poser plusieurs questions pour pouvoir définir le secteur le plus approprié à son projet et identifier l'action qui répondra le mieux à ses objectifs :

- Qui pilote le projet ? Quelle structure le dépose ?
- Qui participe aux activités ?
- Qui va bénéficier du projet ?
- Pourquoi faire un projet ? (état des lieux : besoins / objectifs / moyens pour les atteindre / résultats attendus)
- Quelles activités ? (stage, formation, observation de pratiques, échanges de pratiques...)
- Quels partenaires ?



+	<p>PRIORITÉS 2021-2027</p> <p>Dans son communiqué de presse du 30 septembre 2020, la Commission européenne a exposé son objectif de créer, d'ici 2025, un espace européen de l'éducation articulé autour de six dimensions : la qualité ; l'inclusion et l'égalité entre les hommes et les femmes ; les transitions écologique et numérique ; les enseignants ; l'enseignement supérieur ; et une Europe plus forte dans le monde. Elle y précise que, pour y parvenir, elle s'appuiera notamment sur le programme Erasmus +.</p>
----------	--

Marielle Gaudin, chargée de promotion Europass à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, présente les différents outils à la disposition des porteurs de projets pour [trouver des partenaires](#) :



- Des plateformes :
 - [eTwinning](#) qui s'adresse aux professeurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement professionnel. Elle leur permet de communiquer avec leurs homologues européens dans le cadre de projets de coopération, de consulter des projets de qualité pour s'inspirer et de trouver des partenaires européens ;
 - [Epale](#) qui est une plateforme collaborative destinée aux acteurs de la formation et de l'éducation des adultes. Elle leur permet d'échanger et de partager leurs connaissances, de valoriser leurs projets et initiatives et de trouver des partenaires européens.
- Des [rencontres européennes Erasmus +](#). Organisés par les agences nationales Erasmus+, ces événements permettent de se former sur un sujet précis (conférence thématique) ou bien de rencontrer d'autres acteurs européens de l'éducation et de la formation pour tisser des liens et amorcer une coopération (séminaire de contact).

3/ Candidater

	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027</p> <p>Une nouvelle plateforme dédiée à la gestion des projets accompagnera, dès 2021, les porteurs de projets. Intitulée Mon Projet Erasmus +, elle remplacera Penelope+ (qui restera ouverte jusqu'en 2023 pour les projets relevant du programme 2014-2020).</p>
--	--

> Naviguer sur **Mon projet Erasmus +** :

- Entrée par action clé ou par secteur ;
- Une fiche pour chacune des « sous » actions. Chaque fiche comprend un résumé de l'action et propose des aides pour chacune des étapes du dépôt de projets (préparation à la candidature, candidature, sélection) : des dispositifs et des outils, des réseaux d'accompagnement, des documents de référence, une grille d'évaluation qui fournit les critères et les attendus pour chacun d'eux.

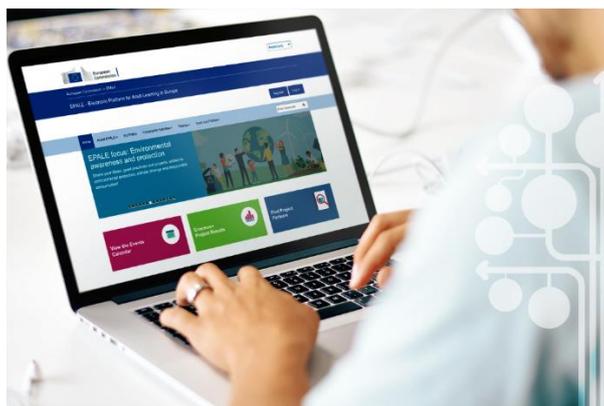
> **Conseils pour l'écriture d'un bon projet** :

- Le projet doit être à l'image de la structure qui le porte, de ses orientations et objectifs ;
- Penser à expliquer l'intérêt de l'ouverture européenne, ce qu'elle apporte au projet ;

- Construire un petit plan de communication pour valoriser le projet (participation aux #ErasmusDays, organisation d'une conférence de clôture, envoi d'un communiqué de presse à la presse quotidienne régionale, ouverture d'un compte *Twitter*...);
- Etre le plus réaliste possible dans les activités envisagées et ne pas être trop ambitieux ;
- Utiliser une seule langue de rédaction (n'importe quelle langue de l'UE) ;
- Visionner les [vidéos tutoriels](#) de l'Agence ;
- Écrire clairement et ne pas hésiter à faire relire sa candidature.

> Par qui se faire conseiller ?

- Les [développeurs de la mobilité](#) sont des personnes ressources au niveau local : les Daréc (rectorats), les services Europe des CCI et des Régions, les services des relations internationales des universités... ;
- Les anciens porteurs de projets Erasmus + ;
- L'Agence Erasmus+ répond aux questions [par mail](#) et [par téléphone](#).



Focus sur les opportunités Erasmus + 2021-2027

1/ Acteurs de l'enseignement scolaire



Agnès de Simone et Noémie Barat, chargées de promotion enseignement scolaire à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, approfondissent les nouveautés du secteur de l'enseignement scolaire (de la petite enfance jusqu'au lycée).

Les opportunités pour les élèves :

- Aller à la rencontre d'autres élèves européens pour travailler avec eux sur des thématiques communes ;
- Pour les élèves de plus de 14 ans, partir étudier dans un établissement européen partenaire.

+	<p>NOUVEAUTÉS 2021-2027</p> <p>Auparavant, les rencontres entre élèves relevaient de l'action clé 2 (partenariat). Elles relèvent aujourd'hui de l'action clé 1 (mobilité).</p> <p>Dorénavant, chaque partenaire européen doit déposer un dossier de candidature et le désistement de l'un d'eux ne met plus en danger le projet. Il y a donc plus de souplesse dans la constitution des partenariats.</p>
----------	---



Les opportunités pour les professionnels :

- Observer des pratiques et des méthodes d'enseignement, une organisation ou un système éducatif différents - jusqu'à 2 mois (action clé 1) ;
- Effectuer un stage linguistique - jusqu'à 1 mois (action clé 1) ;
- Enseigner en Europe - jusqu'à 1 an (action clé 1) ;
- Créer des contenus innovants avec des collègues européens (action clé 2).

Qui sont les personnels concernés ?

- Tous les enseignants, quels que soient leur matière et leur niveau d'enseignement ;
- Les personnels administratifs, les personnels de direction, les inspecteurs académiques, les personnels de santé et psychologues de l'éducation nationale, les assistants d'éducation, les Atsem...

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 Les professionnels de la petite enfance sont aussi concernés : les auxiliaires puéricultrices, les assistantes maternelles, le personnel de direction...
----------	--

Ressources :

- Interlocuteur de référence : [les DAREIC](#) (délégués académiques aux relations européennes et internationales) ;
- Formations à Erasmus + proposées par les DAREIC dans le cadre du PAF (plan académique de formation) ;
- La plateforme [eTwinning](#) est un dispositif du programme Erasmus +. Elle permet de trouver des partenaires, de communiquer et de travailler à distance avec eux. Près de 900 000 enseignants issus de 43 pays y sont déjà inscrits ;
- [School Education Gateway](#) est une plateforme européenne pour l'enseignement scolaire. Elle propose une rubrique opportunités Erasmus+ dans laquelle sont recensées les opportunités de mobilité (catalogue de cours à l'étranger, offres de stages d'observation et de missions d'enseignement...) et sont postées les propositions de partenariats.



2/ Acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels



Sylvain Scherpereel et Gabriel Moreau, chargés de promotion formation professionnelle à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, approfondissent les nouveautés du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.

Structures éligibles :

CFA, MFR, lycées professionnels, écoles de la 2^{ème} chance, GIP académiques, campus des métiers, Greta, Missions locales, Pôle emploi...

Publics concernés :

- Apprenants qui préparent un diplôme de niveau 3 ou 4 : alternants, apprentis, élèves de lycées professionnels, stagiaires de la formation continue, collégiens de Segpa, élèves de 4^e et de 3^e de l'enseignement agricole. **A noter : les étudiants en BTS relèvent de l'enseignement supérieur ;**
- Professionnels du secteur : enseignants, formateurs, référents mobilité, personnels de direction et administratifs... ;
- Personnels dans les entreprises impliqués dans l'accompagnement des stagiaires, alternants et apprentis : maîtres d'apprentissage, responsables de formation...

Projets de mobilité

La durée du séjour peut varier de 1 jour à 1 année selon la nature de l'activité réalisée pendant la mobilité (participation à une compétition de métiers, stage dans une entreprise ou dans un organisme de formation, période de formation, mission d'enseignement...).

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 Les organismes pourront obtenir un financement pour accueillir un expert, un enseignant ou un formateur européen venu dispenser un cours ou une formation (mobilité entrante).
----------	--

Possibilités pour les établissements pour la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises lors des mobilités (compétences techniques, professionnelles, linguistiques ou transversales) :

- Organiser des mobilités à visée certificative qui permettent de valider les acquis d'apprentissage obtenus dans un autre pays européen ;
- Mettre en place une unité facultative de mobilité pour les diplômés du Bac Pro, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art ;
- Délivrer un Europass mobilité identifiant et valorisant les compétences acquises lors de la mobilité.

Projets de partenariats

Ils permettent de travailler avec des partenaires européens autour d'une thématique commune. Il existe deux types de partenariats :

- Les **projets de partenariat de petite échelle** (*small scale*) qui rassemblent, pour une durée de 6 à 24 mois, deux partenaires européens minimum issus d'au moins deux pays membres du programme. Objectif de ces projets : échanger sur des pratiques pédagogiques et professionnelles ;
- Les **projets de coopération** qui rassemblent, pour une durée de 12 à 36 mois, trois partenaires européens minimum issus d'au moins trois pays membres du programme. Objectif de ces projets : concevoir des productions innovantes.

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 Thématiques prioritaires pour lesquelles une attention particulière sera accordée : la transition écologique, la transformation numérique et l'inclusion.
----------	---

+	La plateforme eTwinning s'adresse aussi aux professeurs de l'enseignement professionnel. Il est possible de suivre des formations en ligne à l'utilisation de la plateforme et de se faire aider par des enseignants ambassadeurs .
----------	---



3/ Acteurs de l'enseignement supérieur



Jean-Louis Mayonnade, Anabelle Vuillier-Cools et Morgane Praud, chargés de promotion enseignement supérieur à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, et Elena Tegovaska, responsable de l'unité enseignement supérieur à la DG Education, Jeunesse, Sport et Culture de la Commission européenne, approfondissent les nouveautés du secteur de l'enseignement supérieur (universités, écoles, instituts, lycées avec les BTS et les STS, CFA du supérieur...).

ZOOM SUR LA CHARTE ECHE

Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'accès au programme et à ses différentes activités est conditionné par l'obtention de la charte ECHE.

Activités à respecter pour son obtention :

- Le soutien à la mise en œuvre de l'initiative relative à la carte étudiante européenne qui se traduit par le déploiement et l'utilisation des outils numériques de gestion des mobilités. Ces outils permettent un transfert sécurisé des données personnelles des étudiants entre établissements européens, une gestion par les étudiants eux-mêmes de leurs démarches administratives liées à leur mobilité, et un accès par les étudiants à des services offerts lors de leur mobilité (bibliothèques, restauration, déplacement...);
- L'accompagnement des pratiques responsables de l'environnement ;
- La promotion de l'engagement civique dont les enseignants et les étudiants ont fait preuve avant, pendant et après leur période de mobilité au travers de l'organisation d'activités extrascolaires ou de la reconnaissance académique des activités de volontariat et de bénévolat.



NOUVEAUTÉ 2021-2027

Des contributions financières supplémentaires seront allouées aux établissements pour les aider dans l'implémentation de ces activités.

+	<p>Appel à propositions 2020 1 200 candidatures reçues pour le renouvellement de la charte ECHE qui est valable jusqu'à fin 2027</p> <p>Appel à propositions 2021 Pour les établissements qui n'ont pas pu candidater à la charte ECHE en 2020, la procédure de candidature allégée est maintenue en 2021.</p>
----------	--

**« Dans l'appel 2021,
nous aurons
également une
procédure allégée »**

Elena Tegovaska, responsable de l'unité enseignement supérieur à la DG Education, Jeunesse, Sport et Culture de la Commission européenne



+	<p>ZOOM SUR LE BREXIT</p> <p>Dorénavant, le Royaume-Uni n'est plus un pays membre du programme, mais un pays participant. Les conditions de sa participation dans le programme 2021-2027 restent à définir.</p> <p>Concernant les activités financées par le programme 2014-2020, les conditions restent inchangées.</p>
----------	---

Action clé 1

+	<p>NOUVEAUTÉS 2021-2027</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée minimale des mobilités étudiantes : 2 mois (contre 3 mois précédemment) ; ▪ Possibilité de mobilités courtes pour les doctorants ; ▪ Des aides financières supplémentaires seront allouées aux étudiants avec moins d'opportunités ou utilisant des modes de transport plus verts.
----------	---

+	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027 : ZOOM SUR LA MOBILITÉ HYBRIDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mobilités hybrides combinent une mobilité physique plus courte (entre 5 et 30 jours) avec des activités en ligne (avant, pendant, ou après la mobilité physique) ▪ 3 ECTS seront accordés à leurs bénéficiaires ▪ Elles sont ouvertes à l'international (hors Europe) ▪ Leur objectif : ouvrir la mobilité Erasmus + aux étudiants ayant des contraintes fortes ne leur permettant pas de partir en mobilité longue (étudiants avec enfants, étudiants en médecine, alternants, étudiants qui travaillent en marge de leurs études pour subvenir à leurs besoins...)
----------	--

+	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027 : ZOOM SUR LES PROGRAMMES INTENSIFS HYBRIDES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce sont des formations communes qui rassemblent 15 participants minimum ▪ Ces programmes combinent une mobilité physique courte (de 5 à 30 jours) et des activités en ligne (innovantes et réalisées en groupe) ▪ Ils sont organisés par 3 établissements issus de 3 pays membres du programme ▪ 3 ECTS seront accordés aux participants ▪ Leur objectif : stimuler l'innovation pédagogique au sein des établissements
----------	--

+	<p>ZOOM SUR L'INITIATIVE CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE</p> <p>Déployée de manière progressive et graduelle, elle s'appuie sur trois outils numériques principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'objet carte étudiante européenne ; ▪ L'application mobile Erasmus + ; ▪ Un réseau sécurisé d'échanges de données. <p>La Commission européenne aspire à ce que les accords institutionnels et les contrats pédagogiques Erasmus + soient gérés de manière dématérialisée à partir de juin 2021 (date indicative susceptible d'être modifiée).</p> <p>Prochaines échéances de la dématérialisation : sélection-affectation des étudiants en 2022 ; relevés de notes en 2023 ; lancement de la plateforme de services en 2024.</p> <p style="text-align: center;">En savoir plus</p>
----------	--

Action clé 2

Partenariats de coopération (gérés par les agences nationales)

- 3 établissements (minimum) de 3 pays membres du programme (minimum)
- Durée : 12 à 36 mois
- Objectif : créer des contenus innovants, transférables, évolutifs et transdisciplinaires
- Thématiques en lien avec les priorités du secteur de l'enseignement supérieur (ces priorités seront indiquées dans le guide du programme 2021, à paraître fin du premier trimestre)



Partenariats d'innovation (gérés par l'agence exécutive)

- **Alliances de la connaissance** : minimum 6 organisations de 3 pays membres du programme (dont au minimum 2 établissements de l'enseignement supérieur et 2 entreprises), pour favoriser les échanges et la coopération avec les entreprises
- **Projets de renforcement des capacités** : pour la modernisation des systèmes de l'enseignement supérieur des pays partenaires

+	NOUVEAUTÉS 2021-2027 // PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS <ul style="list-style-type: none">▪ Premier appel à propositions en 2022▪ Possibilité de projets de plus petite envergure pour favoriser l'accès aux primo-demandeurs▪ Thématiques prioritaires : environnement, numérique, gouvernance, sécurité...▪ Ouverture aux acteurs de l'enseignement et de la formation professionnels
----------	---

Partenariats d'excellence (gérés par l'agence exécutive)

▪ Masters conjoints Erasmus Mundus

+	NOUVEAUTÉS 2021-2027 // ERASMUS MUNDUS <ul style="list-style-type: none">▪ Au minimum 3 établissements issus de 3 pays, dont 2 devront être issus de pays membres du programme (contre 3 auparavant)▪ L'établissement coordinateur peut être issu d'un pays partenaire (auparavant, il devait être issu d'un pays membre du programme)▪ Bourses étudiantes au forfait
----------	--

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 : NOUVELLE ACTION ERASMUS MUNDUS <ul style="list-style-type: none">▪ Intitulée Erasmus Mundus Design Measure (EMDM)▪ Elle financera les activités liées à la construction de masters conjoints Erasmus Mundus▪ Leur sélection sera notamment conditionnée à la participation d'établissements issus de pays membres du programme sous-représentés dans l'action et au traitement de thématiques prioritaires peu étudiées▪ Ces projets rassembleront 3 établissements issus de 3 pays, dont 2 devront être issus de pays membres du programme▪ Leur durée : 15 mois.
----------	---

- **Universités européennes** : la France est présente dans 28 des 41 universités européennes sélectionnées ces 2 dernières années. Pas d'appel à propositions en 2021.



Activités Jean Monnet

- Objectif : soutenir la recherche et l'enseignement dans le domaine des études sur l'Europe
- Les activités dans le secteur de l'enseignement supérieur sont maintenues dans le nouveau programme
- Un appel à propositions est organisé en 2021

+	NOUVEAUTÉS 2021-2027 <ul style="list-style-type: none">▪ Ouverture de 3 activités Jean Monnet au secteur de l'enseignement scolaire▪ L'accent sera notamment mis sur la formation des enseignants et sur l'éducation à l'Union européenne à travers des échanges pratiques entre établissements et enseignants.
----------	---



4/ Acteurs de la jeunesse et du sport



Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service civique, ouvre l'atelier et rappelle les objectifs des activités financées par le secteur jeunesse et sport du programme Erasmus +.



Jérémy Trémoières, chef du pôle projets Erasmus + de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, présente les nouveautés du secteur de la jeunesse et du sport.

VOLET JEUNESSE

- Le volet jeunesse s'inscrit dans l'éducation informelle en lien avec l'éducation populaire
- Un grand nombre d'actions du secteur sont ouvertes non seulement aux pays membres du programme, mais aussi aux pays du voisinage (pays des Balkans et pays du sud de la Méditerranée)
- Rappel du préfinancement du programme Erasmus + : 80% de la subvention est versée en début de projet, dès la signature du contrat

Action clé 1

Les opportunités pour les jeunes :

- **Échanges de jeunes** : rencontres entre groupes de jeunes âgés de 13 à 30 ans pour une durée de 7 à 21 jours au cours desquelles des activités diverses (ateliers, débats, activités en plein air...) sur des thématiques variées (lutte contre l'exclusion, protection de l'environnement...) sont organisées.

Quels types de structures peuvent porter un projet d'échanges de jeunes ? les associations, les collectivités territoriales, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les groupes informels de jeunes...

- **Activités de participation des jeunes**

+	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Ouverture d'une sous-action : activités de participation des jeunes▪ Objectif : renforcer la participation des jeunes au processus démocratique▪ Projets de 3 mois à 2 ans▪ Les activités pourront être organisées à l'échelle locale, nationale ou européenne et pourront être accompagnées par un coach (pour la gestion du projet, pour le traitement de la thématique portée ou pour la logistique technique)▪ Exemple de thématiques abordées : la qualité de l'information et les <i>fake news</i>
----------	---

- **Discover EU** : un concours organisé deux fois par an ouvert aux jeunes âgés de plus de 18 ans et résidant dans l'Union européenne. A la clé : un pass permettant de voyager, seul ou en groupes, et valable pendant une durée allant de 2 jours à 1 mois. Des activités d'éducation informelle organisées par des acteurs jeunesse seront proposées aux bénéficiaires qui pourront compléter leur mobilité par un volet éducatif.



Les opportunités pour les professionnels :

- Qui ? les professionnels et les bénévoles du secteur, jusqu'à 60 participants par projet
- Quoi ? mobilité de formation (accueil dans une structure européenne pour observer et échanger des bonnes pratiques, participation à un séminaire ou à un atelier...)
- Objectif : le renforcement des compétences

	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027</p> <p>Comme pour les volets éducation et formation du programme, l'accréditation devient la modalité presque exclusive pour accéder à l'action clé 1 du volet jeunesse.</p>
---	--

	<p>Les acteurs du secteur jeunesse qui n'utilisent que ponctuellement les financements de l'action 1 auront l'opportunité de déposer un projet isolé lors de l'un des deux appels à projets annuels, sans devoir obtenir une accréditation.</p> <p>L'accréditation sera privilégiée par les acteurs qui ont une stratégie de mobilité internationale et qui s'appuient sur Erasmus + pour la développer.</p>
---	--

Action clé 2

Partenariats de coopération

- 3 organisations (minimum) de 3 pays membres du programme (minimum)
- Durée : 12 à 36 mois
- Objectif : créer des pratiques innovantes, exploitables et transférables
- Thématiques traitées en lien avec les priorités du secteur de la jeunesse (ces priorités seront indiquées dans le guide du programme 2021, à paraître fin du premier trimestre)
- Montant des subventions en fonction des activités menées (coordination du projet, organisation de rencontres et de conférences, production de livrables)

Partenariats de petite échelle (*small scale*)

	<p>NOUVEAUTÉ 2021-2027</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Néo-porteurs de projets visés▪ Associent deux partenaires européens minimum▪ Durée courte : 12 à 24 mois▪ Deux niveaux de subvention forfaitaires
---	--

VOLET SPORT

- Un volet qui prend de l'ampleur avec un budget de 440 millions € pour la période 2021-2027
- Appels à propositions organisés par l'agence exécutive
- Objectifs :
 - promouvoir, à travers le sport, les valeurs européennes ;
 - favoriser la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport ;
 - accompagner le développement durable ;
 - soutenir l'acquisition de nouvelles compétences à travers le sport.
- Action clé 2 essentiellement :
 - Partenariats de coopération ;
 - Manifestations européennes à but non lucratif.

Exemple de manifestation européenne à but non lucratif : tournoi rassemblant, en juin 2021, 72 équipes de rugby féminin à 7 issues de 11 pays différents. La manifestation sera l'occasion de questionner la place des femmes dans le sport grâce à l'organisation de conférences et d'ateliers d'échanges.

RESSOURCES POUR LES SECTEURS JEUNESSE ET SPORT



- Consulter le [site de l'Agence](#) ;
- Visionner ses vidéos sur sa [chaîne Youtube](#) ;
- S'inscrire à sa [lettre d'information](#), et à ses comptes [Twitter](#) et [Facebook](#) pour être informé de l'actualité des volets jeunesse et sport ;
- S'inspirer des autres projets Erasmus + jeunesse et sport sur la [plateforme européenne](#) des projets Erasmus +.



5/ Acteurs de l'éducation des adultes



Maude Sire, responsable de pôle au département promotion de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, et Estelle Duprat, chargée de promotion éducation des adultes à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, approfondissent les nouveautés du secteur de l'éducation des adultes.

Bilan sectoriel du programme 2014-2020 :

- Adaptation des thématiques des projets aux contextes sociétaux et aux urgences sociales (exemple : la crise migratoire et les attentats de 2015).
Les projets financés ont un impact confidentiel, difficilement quantifiable, bien qu'ils soutiennent l'intégrité de personnes extrêmement vulnérables ;
- Evolution qualitative des projets financés. Ce sont des projets très complets.

***« Tous les projets
Erasmus + éducation
des adultes sont des
projets de cœur »***

Estelle Duprat, chargée de promotion
éducation des adultes à l'Agence
Erasmus+ France / Education Formation



Challenges du programme 2021-2017 :

Les acteurs de la société civile vont être au cœur de la nouvelle programmation pour construire une Europe plus solidaire, une Europe pour tous les âges de la vie.

Son budget augmenté permettra de favoriser le vivre ensemble à travers des thématiques prioritaires : la lutte contre les précarités, la démocratie participative, la citoyenneté active, le dialogue interculturel...

Le challenge : démultiplier les acteurs et les projets pour favoriser une Europe plus unie et plus solidaire.

« Les acteurs de la société civile vont être au cœur de la nouvelle programmation »

Maude Sire, responsable de pôle au département promotion de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation



Pour candidater au secteur éducation des adultes

3 éléments dont la description doit être soignée dans la candidature :

- La nature de la structure impliquée : toutes les structures sont éligibles, qu'elles soient publiques ou privées, quelle que soit leur taille, et qu'elles fonctionnent grâce à des salariés ou bien grâce à des bénévoles. La structure doit accompagner des adultes dans des apprentissages non formels ou informels. Exemples : centres sociaux, associations d'éducation populaire, institutions culturelles (musées, bibliothèques...), collectivités territoriales, universités du temps libre... ;
- Les groupes cibles : les personnes participant aux activités financées ;
- Les utilisateurs finaux, c'est-à-dire les apprenants adultes visés par les résultats du projet (définition programme du mot adultes : personnes de plus de 18 ans qui ne sont pas, ou plus, dans un parcours de formation initiale ou dans un parcours de formation continue).

Action clé 1

Comment accéder aux financements ?

- Obtenir une **accréditation**. Elle est donnée pour toute la durée du programme (jusqu'à fin 2027) et elle permet un accès simplifié aux financements. Un appel à propositions est organisé chaque année ;
- Rejoindre un consortium ayant déjà obtenu une accréditation ;
- Candidater à un **projet court de mobilité** (*short term mobility project*).

Les opportunités pour les apprenants :

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 À partir de 2021, les apprenants adultes sont éligibles aux activités de mobilité financées par l'action clé 1.
----------	---

- **Mobilités de groupes** (de 2 à 30 jours hors voyage) ou **mobilités individuelles** (de 10 à 30 jours hors voyage)
- La mobilité est un outil de formation destinée à **collecter des acquis d'apprentissage**
- Les apprenants visés sont les **personnes avec le moins d'opportunités d'éducation et de formation** (personnes en situation de handicap, personnes rencontrant des obstacles sociaux, culturels ou géographiques...). Peu de détails sur les critères qualifiant ces apprenants adultes: il faudra attendre la publication dans le BOEN (bulletin officiel de l'Éducation nationale) de la circulaire qui complètera, pour la France, le guide du programme (fin du 1^{er} trimestre 2021)
- Les projets de mobilité devront s'inscrire dans les thématiques prioritaires : citoyenneté et démocratie, valeurs de l'Union européenne, développement durable, développement des compétences clefs



Les opportunités pour les professionnels et les bénévoles :

- Période d'observation (2 à 60 jours)
- Mission d'enseignement ou de formation (2 à 60 jours)
- Suivi d'une formation (2 à 30 jours)
- Visite préparatoire pour organiser les mobilités d'apprenants

+	NOUVEAUTÉ 2021-2027 : LES MOBILITÉS ENTRANTES Elles consistent à accueillir : <ul style="list-style-type: none">▪ Un expert qui va dispenser une formation (2 à 30 jours) ;▪ Un professionnel/bénévole qui va observer ou se former.
----------	---

Action clé 2

- **Partenariats de coopération** (au moins 3 partenaires issus de 3 pays programme / durée de 12 à 36 mois / subventions fonction des activités organisées)
- **Partenariats de petite échelle (*small scale*)** (au moins 2 partenaires issus de 2 pays programme / durée de 6 à 24 mois / candidature simplifiée / 2 niveaux de subventions forfaitaires : 30 000 ou 60 000 €)

+	RESSOURCES <ul style="list-style-type: none">▪ Parcours d'accompagnement en ligne (webinaire, sessions de questions-réponses et de formation organisées tous les mois)▪ Plateforme EPALE pour échanger avec d'autres acteurs du secteur, s'informer et trouver des partenaires européens
----------	--

